

Zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023

Atlas du potentiel solaire sur toiture

DOSSIER DE CONCERTATION PUBLIQUE
DU JJ/MM/2024 au JJ/MM/2024

Commune de Guérande

Réalisation : Service Climat / Energie / Mobilité & Service Donnée et Information géographique
CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Sources : IGN ORTHO 2020, DGFIP - Cadastre Label 2022



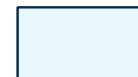

Le zonage proposé vise à favoriser le solaire dans l'ensemble des zones d'agglomération de Guérande et de la Madeleine, ainsi que les zones urbaines en connexion avec l'agglomération de la Baule, ce à l'exclusion des zones présentant des enjeux patrimoniaux.

Les secteurs de périmètre patrimonial (sites patrimoniaux remarquables) sont repérés sur la cartographie. Il s'agit de zones sous contrainte patrimoniale, qui n'excluent pas le solaire mais nécessitent un dialogue préalable fort et des mesures d'intégration particulières.

Du fait de ces contraintes, ces secteurs ne sont pas positionnés en zone d'accélération.

Pour des conseils et les solutions d'accompagnement, il est possible de se tourner vers Cap Info Habitat au 02 51 75 77 95.

Légende :

-  Commune [1]
-  Zone potentiellement favorable
-  Secteur patrimonial
-  Site protégé

Puissance totale : 50 903 kWc

Potentiel total : 57 240 MWh/an

Part de la consommation annuelle communale d'électricité :
56.66 %

